

Traite négrière : les détournements de l'histoire

par Olivier Petre-Grenouilleau

DANGEREUSES et répétées, les étiologies d'un Dieu donné, relatives aux rapports entre traite des Noirs et

Shoah, suscitent un émoi justifié. Peut-être ne s'est-on pas suffisamment penché sur les raisons facilitant un tel détournement de l'histoire négrière. Pourquoi est-il apparemment si facile de dire n'importe quoi à propos de cet épisode si tragique de l'histoire de l'humanité ?

La raison fondamentale réside dans le fait qu'il ne constitue toujours pas un véritable objet d'histoire. Aprement discutées à partir de la fin du XVIII^e siècle, à l'époque où abolitionnistes et négriers s'affrontaient, les traites négrières devinrent un enjeu politique avant même d'être érigées en objet historique. De cette époque demeure une tendance à ne les appréhender qu'à partir d'une approche morale.

Le racisme, la colonisation, le tiers-mondisme, le fait que nombre de pays d'Afrique noire dérivent aujourd'hui aux marges lointaines du monde riche n'ont fait que renforcer l'approche moralisante. Au poncif raciste blanc - l'Occident civilisé face aux sauvages noirs - a succédé l'image tout aussi déformée de bourreaux uniquement blancs face à des Noirs uniquement victimes.

Mais l'inversion ainsi opérée n'a nullement remis en cause la manière, essentiellement morale, d'appréhender les traites négrières. Dans l'affaire, les errements d'une certaine gauche tiers-mondiste ont été aussi préjudiciables que ceux de mouvements antérieurs, que certains qualifieraient aujourd'hui de « réactionnaires ».

Analyser les traites du passé à travers le prisme d'une vision à la fois contemporaine et moralisante des rapports Nord-Sud est en effet tout aussi dangereux. Un piège dans lequel Yves Benot, qui nous a malheureusement quittés cette année, était tombé. Comparant certains de ses textes, on pourrait croire que les marchandises de la traite occidentale (en direction des Amériques) et celles de la traite orientale (en direction de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient) étaient assez comparables. Le jugement (c'en est un) auquel il aboutissait était pourtant

complètement opposé. La traite occidentale était rangée dans la catégorie des échanges inégaux, et même complètement inégaux, la seconde ressortissait quasiment du type de l'échange équitable.

Le danger d'une telle démarche est de comparer pour juger, et non pour comprendre, tâche du scientifique. Il est d'ouvrir la porte à une sorte de compétition dont l'objectif serait de déterminer quel trafic est le plus abominable, quelles souffrances sont les plus importantes, et, finalement, quels « responsables » sont à placer sur le banc des accusés.

Avec l'affaire Dieuonné, nous sommes précisément dans la tentative d'établir une putative échelle de Richter des souffrances et des responsabilités, avec une sorte de « challenge » entre la tragédie négrière et celle de la Shoah.

Le reste - l'écoute dont Dieuonné

liens d'ouvrages et d'articles lui ont été consacrés. D'un point de vue quantitatif, les traites négrières constituent désormais l'un des domaines les plus dynamiques de la recherche historique internationale.

Ce qui permet de battre en brèche de nombreux clichés. Il en va ainsi de l'idée selon laquelle ces traites seraient entièrement solubles dans le fameux « trafic triangulaire » Afrique-Europe-Amériques. On sait maintenant que le premier port atlantique, en importance, fut Rio de Janeiro, et non Liverpool. Si les Portugais, les Anglais et les Français dominèrent la traite atlantique au XVIII^e siècle, ce fut le tour des Brésiliens au siècle suivant. Or, du Brésil à l'Afrique, et retour, il n'est aucun triangle.

Au total, 11 millions d'Africains furent déportés vers les Amériques entre 1450 et 1867. Les traites orientales,

11 millions d'Africains furent déportés vers les Amériques de 1450 à 1867. Les traites orientales conduisirent à la déportation de 17 millions de personnes

né a malheureusement bénéficié - est affaire de conjoncture : le communautarisme, le mal-être dont souffrent parfois les membres de certaines minorités fournissant un terreau idéal au processus de victimisation décrit par Tzvetan Todorov.

Que faudrait-il faire pour éviter que des mensonges aussi grossiers que ceux de Dieuonné (car les juifs ne sont nullement « responsables » des traites négrières) puissent trouver un écho ? En premier lieu, il faudrait comprendre que ces traites ne renvoient pas seulement à une question de morale.

Comprendre qu'il s'agit d'une histoire complexe, loin de tout manichéisme, constituerait également un grand progrès. On pense souvent, et on le dit parfois très haut, jusqu'à l'Unesco, que les recherches seraient en la matière freinées par une sorte de « conspiration du silence ». C'est une vue de l'esprit. Il est vrai qu'il reste beaucoup à découvrir dans ce domaine. Mais des mil-

lions d'ouvrages et d'articles lui ont été consacrés. D'un point de vue quantitatif, les traites négrières constituent désormais l'un des domaines les plus dynamiques de la recherche historique internationale. Ce qui permet de battre en brèche de nombreux clichés. Il en va ainsi de l'idée selon laquelle ces traites seraient entièrement solubles dans le fameux « trafic triangulaire » Afrique-Europe-Amériques. On sait maintenant que le premier port atlantique, en importance, fut Rio de Janeiro, et non Liverpool. Si les Portugais, les Anglais et les Français dominèrent la traite atlantique au XVIII^e siècle, ce fut le tour des Brésiliens au siècle suivant. Or, du Brésil à l'Afrique, et retour, il n'est aucun triangle. Au total, 11 millions d'Africains furent déportés vers les Amériques entre 1450 et 1867. Les traites orientales, elles, conduisirent à la déportation d'environ 17 millions de personnes (avec une marge d'erreur de plus ou moins 25 %) entre les années 650 et 1920. A quoi il faut ajouter les traites internes, destinées à alimenter en captifs les sociétés esclavagistes de l'Afrique noire précoloniale. On pense que 14 millions de personnes furent ainsi également déportées, toujours de 650 à 1920. Le fameux « trafic triangulaire » ne renvoie donc qu'à une partie de l'une des trois traites négrières de l'histoire.

Complexité et nuances sont aussi de mise du côté des acteurs de ces traites, largement organisées sur le mode de l'échange, marchand ou tributaire. Au mythe d'esclaves razzlés par les Européens doit se substituer l'idée d'un commerce entre négriers occidentaux, orientaux et noirs, chacun cherchant à trafiquer au mieux de ses intérêts. D'où l'inanité d'un autre poncif, celui de la « pacotille » relatif aux marchandises de traite.

Ce terme est aujourd'hui synonyme de chose de faible valeur. Dans le passé, du côté occidental, il définissait un ensemble de produits, sans préjuger de leur valeur. Parmi ceux-ci, nombreux étaient relativement chers, comme les textiles. D'autres, apparemment insignifiants, comme les cauris, pouvaient

OLIVIER PETRE-GRENOUILLEAU est professeur d'histoire à l'université de Lorient, membre de l'Institut universitaire de France.

jouer un rôle essentiel. Ces coquilles de gastéropodes furent massivement introduites en Afrique noire précoloniale où elles remplissaient un rôle d'équivalent monétaire.

C'est aussi en fonction de leur valeur d'usage en Afrique noire que les marchandises de traite doivent être estimées. Dans l'affaire, les courtiers noirs n'étaient nullement des êtres naïfs acceptant de déporter des hommes contre des babioles, comme des racistes blancs du XIX^e siècle ont pu souhaiter le faire croire. Jamais n'importe quelle marchandise ne pourra évidemment valoir la vie d'un seul homme. Mais se réduire à une perception morale des traites négrières, c'est se condamner à ne rien comprendre des logiques ayant permis leur essor.

Les considérer comme ce qu'elles sont désormais, un sujet d'histoire complexe encore obscurci par nombre de clichés, et que l'on ne peut appréhender qu'avec de solides connaissances, voilà ce qui importe. En prendre conscience permettrait d'entendre moins d'erreurs à leur propos, et d'être plus prudent face aux discours extrémistes de tous bords. Il est aussi important de saisir que les Occidentaux, Orientaux ou Africains d'aujourd'hui ne sont nullement responsables des crimes commis par quelques-uns de leurs ancêtres, et qu'il ne sert à rien de monter certaines communautés les unes contre les autres.

Comme l'écrivait Edouard Glissant, à propos de l'esclavage, le travail de mémoire ne doit pas conduire au ressassement du passé. C'est à une mémoire-dépassement de ce passé qu'il faut œuvrer.